## **CAMERA OBSCURA**

## CONTRÔLE DE LA SOLIDITÉ ET DE LA STABILITÉ À LA CONCEPTION

## Objet : déclaration du fabricant attestant du respect des dispositions relatives à la solidité et à la stabilité

Je, soussigné Bertrand Lenclos, fabricant de l'établissement itinérant recevant du public CAMERA OBSCURA.

atteste que l'ensemble a été conçu et fabriqué de manière à assurer sa solidité et sa stabilité.

En particulier, vu le TITRE III relatif à la solidité de l'arrêté du 25 juillet 2022 fixant les règles de sécurité et les dispositions techniques applicables aux structures provisoires et démontables, j'atteste que :

- Les matériaux utilisés sont suffisamment durables conformément à l'article 8 ;
- Les principaux éléments de structure sont marqués conformément à l'article 9 ;
- s

Le dimensionnement des structures a été conçu tenant compte des sollicitations et charges auxquels elles seraient soumises, conformément à l'article 10.		
Fait à	, le	··
Signature, cachet du fabricant :		